



Union Régionale FORCE OUVRIERE Ile-de-France

5 OCTOBRE : DES QUESTIONS SE POSENT

"L'intersyndicale" décide, tranche pour tout le monde. Que ceux qui ont décidé d'être aspirés par les décideurs de la loi du 20 août 2008 l'acceptent sans sourciller, ça les regarde.

Mais il y a "l'intersyndicale" et FO qui existe très fortement dans le cadre de ce que nous avons décidé dans toutes nos instances, aussi bien au niveau de notre Confédération que des UD et des Fédérations, que de nos syndicats.

Oui, nous pratiquons l'unité d'action sur nos propositions et nos revendications.

Oui, dès le 15 juin nous affirmions que le projet de loi n'était ni amendable, ni négociable et qu'il fallait obtenir son retrait par la grève en bloquant le pays.

Nous constatons les basses manœuvres pour donner le sentiment que nous n'appelons pas aux actions parce que nous ne signons pas les appels communs des amalgames et des contradictions.

MAIS NOUS ÉTIONS BIEN au rassemblement du 13 juillet au Ministère du Travail.

NOUS ÉTIONS BIEN à la manifestation du 7 septembre avec plusieurs dizaines de milliers de manifestants FO.

NOUS ÉTIONS BIEN le 15 septembre devant l'Assemblée Nationale avec 3 000 participants de FO.

NOUS ÉTIONS BIEN le 23 septembre à la manifestation qui conduisait à constater un énorme cortège FO.

Nous n'avons pas à rougir de nos participations, ni du nombre de nos manifestants, pas plus qu'à porter NOS REVENDICATIONS :

**NI AMENDABLE – NI NÉGOCIABLE
RETRAIT du PLAN du GOUVERNEMENT
GREVE INTERPRO JUSQU'À SATISFACTION**

Nous proposons toujours que cela soit intégré dans les communiqués de "l'INTERSYNDICALE" ; Qu'elle l'accepte et nous signerons les appels communs.

Aujourd'hui, cette "intersyndicale" qui ne souhaite même pas échanger avec nous, décide d'un nouveau rassemblement le 5 octobre.

Nous ne sommes ni aux ordres de THIBAUT, ni à ceux de CHEREQUE.

Nos instances se réuniront et décideront une nouvelle fois, sur nos revendications ce que nous ferons le 5 octobre, date du début du débat au Sénat et si nous le faisons dans l'unité d'action.

Paris, le 1^{er} Octobre 2010